

Avis 18-A-13 du 19 novembre 2018

concernant un projet de décret relatif aux prix pratiqués par les annexes d'officines implantées dans les aéroports sur les produits relevant du monopole pharmaceutique et concernant un projet d'arrêté précisant les conditions d'exercice de l'activité pharmaceutique au sein des annexes de pharmacies implantées dans des aéroports

Posted on: 04 février 2019 | Secteur :

SANTÉ

TRANSPORTS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Ministre de l'économie et des finances

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Lire

le texte intégral de l'avis

85.44 Ko